



Au cœur d'Allonne

Bulletin d'information semestriel aux habitants



Restons en lien

Échanger, communiquer, nous rencontrer

Nous contacter :

Adresse mail : mairie@allonne.fr

Téléphone : 03 44 02 06 69

Accueil du public :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
- Mardi et jeudi : 9h à 12h

Du 15/07 au 14/08 ouvert uniquement les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

 **A compter du 31 août 2026, les horaires de la Mairie changent :**

Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Mardi de 9h à 12h

Fermeture le mercredi.

L'agence Postale Communale sera fermée du 10 au 28 août 2026.

S'informer :

Site internet : allonne.fr

Réseaux sociaux : page Facebook - Mairie d'ALLONNE

Alerte citoyens : Recevez les informations importantes de la commune en temps réel (alertes, événements, infos pratiques). Inscription sur le site internet, logo sur la page d'accueil.

Nous rencontrer :

- A compter du **vendredi 4 septembre**, une permanence du Maire et des Adjointes sera assurée un vendredi sur deux, de 16 h à 18 h.

Une question, un besoin, une idée ? Nous sommes à votre écoute.

Le mot du Maire

Chères habitantes, Chers habitants,

C'est avec beaucoup d'honneur et d'émotion que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin d'information, mis en place par la nouvelle équipe municipale.

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Consciente de la responsabilité qui m'incombe, je mettrai toute mon énergie, avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour être à la hauteur de cette mission et servir notre commune avec engagement, écoute et proximité.

Ce bulletin municipal a pour objectif de vous informer régulièrement de la vie de notre commune. Vous y découvrirez les projets engagés, les décisions prises par le conseil municipal, les travaux en cours, ainsi que les manifestations et initiatives qui animent notre commune.

Nous souhaitons faire de cette publication un véritable lien entre la municipalité et les habitants, en vous informant simplement et régulièrement sur la vie de notre commune. Parce qu'une commune se construit avec ses habitants, il nous paraît essentiel de partager avec vous les actions menées aujourd'hui et les projets qui prépareront l'avenir de notre village.

En vous souhaitant une agréable lecture,

Votre Maire,
Malgorzata MISTARZ





Une équipe engagée pour Allonne

Récemment élu, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe municipale à travers ce trombinoscope établi conformément au tableau du Conseil Municipal.

Composée du maire et des conseillers municipaux, elle s'engage au quotidien au service des habitants et des projets pour la commune.



Matgorzata MISTARZ
Maire



Thibault DAMPEIROU
Premier adjoint
Délégué au suivi du budget, mise en oeuvre suivi des projets et financements



Cristina GONCALVES PEREIRA
Deuxième adjointe
Déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, culturelles et à la communication



Damien BIZET
Troisième adjoint
Délégué à l'urbanisme et PLUI-HM, à l'environnement et au cadre de vie



Floriane OBLED
Quatrième adjointe
Déléguée au CCAS, au social, à la santé et à la solidarité



Steeve DARTUS
Cinquième adjoint
Délégué aux travaux communaux, circulation, stationnement, bâtiments communaux, voirie et sécurité routière



Claude WIOTTE
Conseiller municipal



Cathy AUGER
Conseillère municipale



Mélanie MOLLET
Conseillère municipale



ALEXANDRE LEBORGNE
Conseiller municipal
délégué aux manifestations et associations



Sébastien LANDRIN
Conseiller municipal



Vanessa THERY
Conseillère municipale



Marine MUZARD
Conseillère municipale



Sonia HAHAD
Conseillère municipale



Valérien VIECELI
Conseiller municipal



Valentin MALNAR
Conseiller municipal



Sylvie JOURDAIN
Conseillère municipale



Bruno LECOMTE
Conseiller municipal



Larbi LAHCENE
Conseiller municipal

suivant de liste
suite aux démissions de :
Michel MARCINIAK le 8/04/2026
Doris CAILLOUX le 14/04/2026

ORGANISATION DES COMMISSIONS ET DES COMITES CONSULTATIFS

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place **deux commissions municipales**, composées exclusivement d'élus, ainsi que **quatre comités consultatifs** réunissant des élus et des habitants. Les habitants ont été choisis en raison de leurs compétences, de leur expérience et de leur expertise dans des domaines présentant un intérêt pour la commune, afin d'enrichir les réflexions et de contribuer aux travaux de ces comités.

Les commissions municipales ont un rôle d'étude et de préparation : elles examinent les dossiers soumis au Conseil municipal et formulent un avis avant toute décision.

Les comités consultatifs, quant à eux, ont pour mission de favoriser la concertation et le dialogue avec les habitants. Ils émettent des avis et proposent des recommandations sur différents projets ou thématiques de la commune, sans disposer de pouvoir de décision.

LA COMMISSION DES FINANCES

Thibault DAMPEIROU

Responsable de la commission

Membres : Valentin MALNAR, Alexandre LEBORGNE,
Steeve DARTUS, Sébastien LANDRIN, Bruno LECOMTE



Cette commission participe, en lien avec la secrétaire générale de mairie, à la préparation du budget communal. Elle analyse les besoins de la commune, examine les différentes dépenses et recettes, et évalue le coût des projets envisagés. Elle veille également à garantir l'équilibre financier du budget, afin d'assurer une gestion rigoureuse et adaptée aux ressources de la commune.

LE COMITÉ CONSULTATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE, SUIVI DES PROJETS ET FINANCEMENTS

Thibault DAMPEIROU

Responsable du comité consultatif

Membres : Valentin MALNAR, Alexandre LEBORGNE,
Steeve DARTUS, Sébastien LANDRIN, Bruno LECOMTE,
Jonathan MIRANDA, Laurent THOPART

Ce comité consultatif a pour rôle d'accompagner la commune dans la réflexion et la mise en œuvre des projets engagés. Il participe à leur préparation, suit leur avancement et veille à leur bonne réalisation. Il contribue également à la réflexion sur les moyens de financement. Il formule des avis et des propositions afin d'aider la municipalité à assurer la cohérence, la faisabilité et la bonne gestion des projets communaux.



Les premières actions menées :

Une réunion s'est tenue courant juillet afin d'engager les premières réflexions autour du projet de futur pôle scolaire et périscolaire.

Cette rencontre a permis d'ouvrir les échanges sur les besoins à prendre en compte, les attentes des différents acteurs concernés ainsi que les grandes orientations qui guideront la conception de cet équipement important pour l'avenir de la commune.

COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, CULTURELLES et COMMUNICATION

**Cristina GONCALVES
PEREIRA**

*Responsable du
comité consultatif*

Membres : Cathy AUGER, Marine MUZARD, Vanessa
THERY, Floriane OBLED, Bruno LECOMTE, Annie
BERTRAND, Julie RANDU



En matière **d'affaires scolaires et périscolaires**, le comité suit les questions liées aux écoles et aux services périscolaires de la commune. Il réfléchit aux besoins des enfants et des familles, participe à l'amélioration des conditions d'accueil et contribue au bon fonctionnement des services tels que la garderie, la cantine ou les activités périscolaires. Le comité formule des propositions pour accompagner les projets éducatifs et améliorer le quotidien des élèves.

En matière d'affaires culturelles, il participe à l'organisation et au développement des activités culturelles de la commune. Il propose des animations, soutient les initiatives locales et contribue à faire vivre la culture et le patrimoine au bénéfice de tous les habitants.

En matière de communication, le comité est chargé d'informer les habitants sur la vie de la commune. Il participe à la préparation des différents supports de communication et veille à diffuser des informations claires sur les projets, les événements et les actions de la municipalité. Son rôle est de favoriser le lien entre la commune et ses habitants.



Les premières actions menées :

Mise aux normes PMR des locaux périscolaires

Réuni en mai conjointement avec le comité consultatif des travaux, le projet de mise aux normes PMR des locaux périscolaires de Villers-sur-Thère a été validé.

Une demande de subvention va être déposée afin de financer ces travaux. Leur démarrage est espéré d'ici la fin de l'année.

Gestion de la canicule dans les écoles

Face à un épisode de canicule exceptionnellement intense, la municipalité s'est mobilisée afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil possibles pour les élèves et les enseignants.

Des équipements supplémentaires tels que des ventilateurs, des climatiseurs et des brumisateurs ont été mis à disposition afin d'améliorer le confort des enfants durant cette période de fortes chaleurs.

La commune a également distribué des glaces aux élèves, apportant un moment de fraîcheur très apprécié.

Afin de préserver le confort des enfants de maternelle et de limiter leurs déplacements pendant les heures les plus chaudes, les repas ont exceptionnellement été organisés directement dans les classes.

Le comité consultatif sera prochainement amené à réfléchir aux équipements et travaux à envisager afin d'améliorer durablement le confort des enfants face à ces épisodes de forte chaleur.

COMMISSION D'URBANISME ET PLUI-HM

Damien BIZET

Responsable de
la commission

Membres : Mélanie MOLLET, Valérian VIECELI, Cristina
GONCALVES PEREIRA, Claude WIOTTE et Larbi LAHCENE



La commission urbanisme et PLUi-HM est chargée d'examiner les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.) avant leur instruction. Elle veille au respect des règles d'urbanisme en vigueur et à la bonne intégration des projets dans l'environnement communal.

Elle participe également aux réflexions liées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-HM), afin d'accompagner le développement harmonieux de la commune et de préserver la qualité du cadre de vie des habitants.

COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Damien BIZET

Responsable du
comité

Membres : Mélanie MOLLET, Valérian VIECELI, Cristina GONCALVES
PEREIRA, Claude WIOTTE, Sylvie JOURDAIN, Olivier LEROUX
et Héroïse SANTERRE-BANCOURT

Ce comité consultatif réfléchit et propose des actions visant à améliorer le quotidien des habitants tout en préservant l'environnement de la commune. Il travaille notamment sur l'embellissement des espaces publics, l'entretien et la valorisation des espaces verts, la propreté ainsi que la protection du patrimoine naturel.

Il est également associé à la réflexion sur des projets favorisant le développement durable, la biodiversité, les économies d'énergie ou encore l'amélioration du cadre de vie. A travers ses propositions, il contribue à rendre la commune plus agréable, attractive et respectueuse de son environnement.

Les premières actions menées :

Dès sa mise en place, le comité consultatif s'est réuni et a proposé de supprimer l'extinction nocturne de l'éclairage public, proposition validée par le conseil municipal du 23 avril 2026.

Un audit de l'éclairage public va être lancé afin d'étudier d'autres solutions, permettant de concilier économies d'énergie, sécurité des habitants et respect de l'environnement.



Le comité va se consacrer à la gestion des arbres fragilisés, avec la mise en œuvre des opérations d'abattage nécessaires afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Il travaillera également sur le balisage des parcours de promenade aux étangs de Villers afin de valoriser ce site naturel apprécié des habitants.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Floriane OBLED

*Vice
présidente du
CCAS*

Membres élus : Malgorzata MISTARZ (présidente), Vanessa THERY, Marine MUZARD, Valérian VIECELI, Sonia HAHAD, Sylvie JOURDAIN.

Membre nommé en tant que représentant des associations :

familiales : Philippe GEORGE (Secours Catholique),

oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions :

Agathe TEXTIER et BAUJOIN Nicole

de retraités et personnes âgées : Maryse CHOSSELER et Odile DEVILLERS

(association Le Club de l'Amitié), Marie-France COURTY (France Alzheimer).



Dans chaque vie, des moments difficiles peuvent survenir : perte d'emploi, isolement, handicap, précarité ou difficultés d'accès aux soins. Le Centre Communal d'Action Sociale est là pour que personne ne reste seul face à ces épreuves.

Le CCAS, c'est avant tout une présence humaine et bienveillante à vos côtés. Nous écoutons chaque situation sans jugement, nous orientons vers les dispositifs et les interlocuteurs les mieux adaptés, nous accompagnons dans les démarches — parfois complexes — et nous restons présents tout au long du chemin, jusqu'à ce qu'une solution concrète soit trouvée.

Son travail est discret — et il le restera. Les élus et agents du CCAS sont tenus au secret professionnel : chaque situation est traitée avec la plus stricte confidentialité, dans le respect absolu de la dignité et de la vie privée de chacun. Vous pouvez pousser notre porte en toute confiance.

Le CCAS, c'est la conscience sociale de notre commune : celle qui rappelle que prendre soin de chacun, sans exception, est la première vocation de l'action publique locale.

Les premières actions menées :

Le premier Conseil d'Administration du CCAS s'est tenu le 19 mai dernier. Cette séance a permis l'installation officielle du conseil d'administration, composé des membres élus et des membres nommés. Les premières décisions ont ainsi pu être prises afin de lancer les actions du CCAS pour ce nouveau mandat.

Nous sommes heureux de vous informer de la reprise des permanences du CCAS, organisées chaque 2^e mardi du mois de 17h à 18h30. Ces temps d'échange et de proximité sont ouverts à tous les habitants en ressentant le besoin. Les cafés-rencontre accueillant de nos aînés de plus de 70 ans auront lieu chaque 3^e mardi du mois.



Et concrètement, la suite ?

Dans les prochaines semaines, un groupe de travail se réunira afin d'élaborer un temps d'échange autour de la présentation du CCAS et de ses missions.

Ce moment convivial permettra à chacun de mieux comprendre le rôle du Centre Communal d'Action Sociale, les aides et les accompagnements qu'il propose, et les manières de le solliciter au quotidien.

Cafés RENCONTRE CCAS

Un temps convivial pour échanger, partager vos idées, vos envies et créer du lien.



LES 2^{ÈME} MARDI
DE CHAQUE MOIS



DE 16H À 18H00



MARDI 9 JUIN 2026

à la salle du conseil municipal
à côté de la mairie



À PARTIR DE JUILLET 2026

à la maison des associations
23 Rue de la mairie



PROCHAINS CAFÉS RENCONTRE :



MARDI
9
JUN



MARDI
21
JUILLET



MARDI
11
AOÛT



MARDI
15
SEPTEMBRE



MARDI
13
OCTOBRE



MARDI
10
NOVEMBRE



MARDI
8
DÉCEMBRE

MAISON DES ASSOCIATIONS



Ouvert aux plus de 70 ans



Envie de discuter, de partager,
ou juste de passer un bon moment ?

On vous attend !



BESOIN D'UNE AIDE,
MÊME PASSAGÈRE ?

LE CCAS



VOUS ACCUEILLE,



VOUS ÉCOUTE,



VOUS ACCOMPAGNE.



SOUTIEN
SOCIAL



ÉCOUTE ET
CONSEILS



ACCOMPAGNEMENT
DANS VOS DÉMARCHES



AIDE ET ACCÈS
AUX DROITS



SOLIDARITÉ
AU QUOTIDIEN



DATES DES PERMANENCES

- Mardi 02 juin 2026
- Mardi 07 juillet 2026
- Mardi 04 août 2026
- Mardi 08 septembre 2026



Maison des associations
23 Rue de la Mairie



Deux interlocuteurs du CCAS
vous accueillent
de 17h00 à 18h30



En dehors de cette permanence,
il est possible de demander
un rendez-vous par mail :

ccas@allonne.fr



VOS ÉLUS ET NOMMÉS
QUI VOUS ACCUEILLEN

- Floriane OBLED & Philippe GEORGE
- Vanessa THERY & Maryse CHOSSELER
- Valérian VIECELI & Nicole BAUJOIN
- Floriane OBLED & Marie-France COURTY

ENSEMBLE, VEILLONS LES UNS SUR LES AUTRES

Les fortes chaleurs peuvent être dangereuses, surtout pour les personnes âgées, isolées ou fragilisées.

Chaque année en France, des dizaines de personnes souffrent de la canicule sans que personne autour d'elles ne s'en aperçoive à temps.

Pour éviter cela, la mairie tient un registre des personnes vulnérables. En cas de déclenchement du plan canicule, les services municipaux contactent chaque personne inscrite pour s'assurer qu'elle va bien, l'orienter vers un lieu frais ou organiser une visite à domicile.

S'inscrire, c'est simplement dire à votre mairie : "Je suis là, pensez à moi."

Le formulaire est disponible en mairie et sur le site allonne.fr. Vous pouvez aussi demander à un proche de faire la démarche pour vous. Vos données restent strictement confidentielles.

Pour être là quand vous en avez besoin

Un simple appel, une visite, une aide... parfois, cela change tout.

En vous inscrivant sur le registre communal, vous permettez à la mairie de savoir qu'elle doit penser à vous lors d'un événement exceptionnel.

EN CAS D'ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

- CANICULE** : Vérifier que tout va bien et que vous avez ce qu'il faut.
- GRAND FROID** : S'assurer que vous êtes au chaud et que vous pouvez sortir si besoin.
- PANNE ÉLECTRIQUE** : Repérer les personnes utilisant du matériel médical électrique et organiser une aide.
- TEMPÊTE OU INONDATION** : Identifier rapidement les personnes qui pourraient avoir besoin d'assistance.
- SITUATION D'URGENCE** : Maintenir un contact quand vous êtes isolé ou avez peu d'entourage.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire si :

- Vous avez 65 ans et plus.
- Vous avez plus de 60 ans et êtes reconnu (inapte au travail).
- Vous êtes en situation de handicap.

L'inscription est volontaire et confidentielle.

S'INSCRIRE, ÇA SERT À...

- Être contacté en cas d'alerte pour prendre de vos nouvelles.
- Bénéficier d'une vigilance renforcée.
- Faciliter la mise en place d'une aide adaptée.
- Rassurer vos proches : ils savent que l'on prendra soin de vous.

CE REGISTRE EST

- GRATUIT**
- CONFIDENTIEL** : Vos données sont strictement protégées.
- FACILITATIF** : Votre inscription est volontaire.

S'inscrire aujourd'hui, c'est être repéré demain si une situation exceptionnelle survient.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Répondre au formulaire disponible en mairie. Vos données restent strictement confidentielles. Vous pouvez également être inscrit par un proche avec votre accord.

Une question ? Besoin d'aide ?
03 44 02 06 69
ccas@allonne.fr

PERMIS SOLIDAIRE

Le permis de conduire, un tremplin pour votre avenir !

Le CCAS d'Allonne, en lien avec la Mairie d'Allonne et en partenariat avec Roole, vous accompagne gratuitement pour réussir votre code de la route.

PLACES LIMITÉES !

DÉBUT DES ATELIERS : SEPTEMBRE 2026

1 SÉANCE HEBDOMADAIRE MERCREDIS DE 14H À 16H
Durée : 2h

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Permis Solidaire propose un accompagnement gratuit en mettant à disposition, lors d'ateliers adaptés :

- des outils pédagogiques
- des supports de cours
- un site d'entraînement au code (Code Rousseau)

POURQUOI PARTICIPER ?

- Offrir à vos bénéficiaires une opportunité concrète d'obtenir leur permis, clé pour l'insertion professionnelle et l'autonomie.
- Bénéficier d'un accompagnement structuré et d'outils pédagogiques éprouvés.
- Rejoindre un réseau national d'acteurs et d'actrices engagé-e-s pour la mobilité solidaire.

INTÉRESSÉ-E ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie d'Allonne !

En savoir plus : www.permis-solidaire.org/pour-les-associations

PERMIS SOLIDAIRE : UN COUP DE POUCE POUR PASSER VOTRE CODE DE LA ROUTE !

Le CCAS d'Allonne, en lien avec la Mairie d'Allonne et en partenariat avec Roole, lance le dispositif Permis Solidaire à partir de septembre 2026.

Vous souhaitez passer votre code de la route mais vous rencontrez des difficultés ? Profitez d'un accompagnement gratuit avec des ateliers hebdomadaires, des supports pédagogiques adaptés et un accès au site d'entraînement Code Rousseau pour préparer sereinement votre examen.

Début des ateliers : septembre 2026
Tous les mercredis de 14 h à 16 h

Les places étant limitées, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès de la Mairie d'Allonne ou du CCAS.

Le permis de conduire est un véritable atout pour gagner en autonomie, faciliter ses déplacements et favoriser l'insertion professionnelle.

COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAUX COMMUNAUX, CIRCULATION, STATIONNEMENT, BÂTIMENTS COMMUNAUX, VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Steeve DARTUS

responsable du
comité

Membres : Claude WIOTTE, Valentin MALNAR, Thibault
DAMPEIROU, Damien BIZET, Larbi LAHCENE, Jean-Paul
DEPRIESTERE et Emilien PATAILLE



Ce comité consultatif participe à la réflexion et au suivi de l'ensemble des aménagements et travaux réalisés dans la commune.

Il examine les besoins en matière d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, ainsi que les projets d'aménagement ou d'amélioration de la voirie. Il est également associé aux réflexions sur l'organisation de la circulation et du stationnement, afin de faciliter les déplacements et d'améliorer le confort des usagers.

Le comité s'intéresse aussi aux questions de sécurité routière, en proposant des actions ou des aménagements visant à protéger les piétons, les cyclistes et l'ensemble des habitants.

Par ses avis et ses propositions, il aide la municipalité à définir les priorités et à mettre en œuvre des projets adaptés aux besoins du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.

LES PREMIÈRES ACTIONS MENÉES :

Un diagnostic de terrain a permis d'identifier précisément les désordres constatés sur la commune, notamment les problèmes de sécurité ainsi que les dégradations des chaussées et des trottoirs.

Des relevés détaillés ont été réalisés sur l'ensemble du territoire communal afin d'établir une cartographie des interventions nécessaires. Cette démarche a permis de lancer les consultations auprès d'entreprises et de solliciter plusieurs devis pour programmer les réparations prioritaires.

Le Département a réalisé, au cours du mois de juillet, des travaux au niveau du rond-point de l'A16. Cette opération a consisté en une réfection complète du giratoire, ainsi qu'en des travaux de purge de chaussée sur l'avenue Rhin-et-Danube (RD1001).



Le comité a repris l'étude du dossier des travaux d'aménagement de la rue Pierre Debourge.

Il poursuit également sa réflexion sur les travaux de réfection de voirie et se penchera prochainement sur la circulation aux abords des écoles. L'objectif est de proposer des aménagements adaptés permettant de fluidifier la circulation et de renforcer la sécurité des enfants, des familles et de l'ensemble des usagers.

LA CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Notre commune accueille désormais le Comité des Fêtes et de la Vie Associative (CFVA), porté par une équipe engagée et motivée, prête à s'investir pleinement dans l'animation de la vie locale.

Tout au long de l'année, le CFVA aura pour mission d'organiser des manifestations et des fêtes communales, en complément des actions menées par les associations existantes. Un simple objectif : créer des moments de convivialité, rassembler les habitants et dynamiser notre village. Une belle initiative qui contribuera à renforcer les liens entre les générations et à faire vivre pleinement notre commune.

Le CFVA a également vocation à soutenir la vie associative locale. À ce titre, il pourra accompagner les associations dans leurs projets, favoriser les échanges et les initiatives communes, et encourager les collaborations entre acteurs du territoire, afin de renforcer la richesse et la diversité de notre tissu associatif. Mais un comité des fêtes ne vit pas seulement grâce à celles et ceux qui le pilotent : pour que ces projets prennent vie, il a besoin de vous. Que vous disposiez de temps, de compétences spécifiques ou simplement de l'envie de participer à une dynamique collective, votre place est parmi nous. Rejoindre le CFVA, c'est intégrer une équipe bienveillante, dynamique et engagée au service du village sans prérequis particulier, si ce n'est la bonne volonté et le goût du partage.

Des permanences d'information seront organisées début septembre : venez rencontrer l'équipe, découvrir les projets à venir et, pourquoi pas, apporter votre pierre à l'édifice.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre... et se retrouver.

Comité des fêtes
CFVA
et de la Vie Associative Allonne

OUVERTURE OFFICIELLE DU CFVA !

Le Comité des Fêtes et de la Vie Associative d'Allonne
est lancé !

NOTRE OBJECTIF :

- RASSEMBLER**
autour d'événements festifs
- FAVORISER**
le partage et les échanges pour tous
- RENFORCER**
un réseau associatif collaboratif et solidaire

CFVA RECHERCHE :
des membres actifs :
Venez comme vous êtes
sans oublier :
vos idées
votre bonne humeur
votre motivation
Chacun peut apporter sa pierre à l'aventure !

À VENIR :

- Préparation des fêtes de Noël
Ateliers, grande fête...
- Préparation du
Forum des Associations
- Et d'autres événements
tout au long de l'année !
Programme en cours de construction
avec vous et pour vous !

CONTACTEZ-NOUS :
cfva.allonne@gmail.com

SUIVEZ-NOUS !
Bientôt sur les réseaux,
page à venir

Rejoignez l'aventure !
ENSEMBLE, FAISONS VIVRE ALLONNE !

Contact : cfva.allonne@gmail.com

Alexandre LEBORGNE, conseiller municipal délégué aux manifestations et associations a pour mission de favoriser le dynamisme de la vie locale en accompagnant les associations et en soutenant l'organisation des événements communaux.

Il constitue un interlocuteur privilégié pour les associations de la commune, les accompagne dans leurs démarches et veille à maintenir un dialogue régulier avec la municipalité.

Concernant les manifestations, il assure le lien entre la commune et le Comité des Fêtes. À ce titre, il facilite les échanges et coordonne les besoins matériels et logistiques.

Par son action, il participe au développement des animations locales et au renforcement du lien social entre les habitants, en favorisant des moments de rencontre, de partage et de convivialité.



L'ACCUEIL DE LOISIRS



Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs d'Allonne a proposé aux enfants un programme riche et varié, conçu pour répondre aux attentes de chaque tranche d'âge. Entre découvertes, créativité et moments de partage, les jeunes participants ont pu vivre de nombreuses expériences enrichissantes.

Parmi les temps forts, les semaines thématiques ont rencontré un vif succès. « Pâques en folie » a permis aux enfants de s'amuser autour d'activités ludiques et festives, tandis que le projet annuel « Contes et légendes du monde » les a invités à voyager à travers différentes cultures. Ce fil conducteur a favorisé l'imaginaire, l'expression artistique et la découverte des traditions du monde entier à travers des ateliers créatifs, des jeux et des animations adaptées.

Les sorties pédagogiques ont également marqué l'année. Les enfants ont notamment eu l'occasion de découvrir le jardin animalier Biotropica et le Château de Compiègne, des visites qui ont allié plaisir, curiosité et apprentissage.

A l'accueil de loisirs « Ô Mil Couleurs », les jeunes ont contribué à la réalisation d'un affichage coloré installé devant la structure. Ce projet collectif a permis de mettre en valeur leur créativité tout en participant à l'embellissement du centre et de son environnement.

L'été s'annonce tout aussi passionnant avec le thème « L'Océan du dessus au-dessous ». Les enfants partiront à la découverte du monde marin à travers des activités ludiques, scientifiques, sportives et artistiques, pour explorer les mystères des océans, de la surface jusqu'aux profondeurs.

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont désormais ouvertes. Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) peuvent dès à présent se rapprocher de la directrice du centre de loisirs afin de préparer la rentrée. L'accueil de loisirs continuera de proposer un programme dynamique favorisant l'épanouissement, la découverte et le vivre-ensemble dans un cadre bienveillant et sécurisé.

ACCUEIL DE LOISIRS (mercredis et vacances scolaires)

37 Grande Rue – VILLERS SUR THERE

Le centre de loisirs est géré par La Ligue de l'Enseignement. Les inscriptions pour les mercredis et vacances scolaires se font directement auprès de cette structure : contact : acmallonne@laligue60.fr / 03.44.22.70.86



LA BIBLIOTHÈQUE : UN LIEU DE LECTURE, DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ



La bibliothèque poursuit son développement afin d'offrir aux habitants un espace toujours plus accueillant et convivial.

Ouverte à tous, elle propose un large choix d'ouvrages, des grands classiques aux dernières nouveautés, permettant à chacun de trouver des lectures adaptées à ses envies. Au-delà du prêt de livres, la bibliothèque est également un véritable lieu de rencontres et d'échanges.

De nouvelles animations sont régulièrement proposées, comme les ateliers de jeux de société, qui permettent aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et de partager un moment convivial.

La bibliothèque peut également compter sur l'engagement de bénévoles, qui participent à l'accueil des lecteurs et contribuent à la vie de ce lieu de proximité.

Vous recherchez un ouvrage en particulier ? Grâce au partenariat avec la médiathèque départementale de Beauvais, il est possible d'effectuer des recherches et de faire venir de nombreux documents sur demande.

Pour suivre toute l'actualité de la bibliothèque et découvrir les animations organisées tout au long de l'année, une page Facebook a récemment été créée.

N'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque pour emprunter un livre, découvrir de nouvelles lectures, échanger autour de vos coups de cœur ou simplement partager un moment agréable autour d'un thé ou d'un café. Chacun y trouvera sa place !

Contact :

bibliotheque@allonne.fr

page Facebook : Bibliothèque d'Allonne

Téléphone : 03 44 02 07 99

Localisation : 31 rue de la Mairie - 60000 ALLONNE

Fermeture estivale du 20/07 au 07/08/2026

Horaires d'ouverture du 10 au 31 août :

Mardi : 16h30-18h00

Mercredi : 15h00-18h00

Jeudi : 16h30-18h00



A compter du 1er septembre, Sandy PESCI, en charge de la bibliothèque rejoindra une autre collectivité afin d'occuper un poste à temps complet, plus proche de son domicile. La commune la remercie pour son engagement au service de la bibliothèque et lui adresse tous ses vœux de réussite dans la poursuite de son parcours professionnel.

UNE JOURNÉE SPORTIVE POUR CLÔTURER L'ANNÉE SCOLAIRE



A l'occasion de la fin d'année scolaire, les élèves des écoles maternelle et primaire d'Allonne ont participé à une journée de découverte sportive autour du handball.

Organisée dans le cadre de la Caravane du Sport du Bouc Handball de Beauvais, cette initiative, proposée et financée par la commune, a permis aux enfants de partager un moment convivial, ludique et dynamique autour des valeurs du sport : le respect, le collectif, le fair-play et le plaisir de pratiquer ensemble.

Grâce à l'implication des équipes enseignantes, des élus de la commune et des représentants du Bouc Handball de Beauvais, les élèves ont pu profiter d'une journée appréciée de tous.

La municipalité remercie l'ensemble des personnes mobilisées pour la réussite de cette action au service des enfants de la commune.

Cette opération s'inscrit dans la volonté partagée de la commune et des équipes éducatives de proposer aux enfants des actions enrichissantes tout au long de l'année. D'autres initiatives pourraient ainsi être développées à l'avenir au bénéfice des élèves d'Allonne.



PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE DE STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ PAR BATTERIES LITHIUM-ION : OÙ EN EST-ON ?

Pour rappel, ce projet est situé sur un terrain juxtaposant la centrale électrique et en surplomb de la commune d'Allonne. Il se trouve au-dessus d'une nappe phréatique et à moins de 900 m d'un captage d'eau potable alimentant plusieurs milliers d'habitants.

Le collectif constitué d'habitants et d'élus s'oppose à ce projet depuis son origine, en raison des risques liés à cette installation :

- Un risque d'incendie des batteries Lithium-Ion, avec les difficultés d'éteindre celui-ci.
- Un risque de pollution du Ru de Berneuil situé en contrebas, notamment en cas de ruissellement lié à une intervention des pompiers ;
- Un risque de pollution de la nappe phréatique située sous le site du projet.
- Des nuisances sonores, dues aux ventilateurs installés dans les 16 conteneurs accueillant les batteries;
- Des risques de pollution de l'air en cas d'incendie des batteries.



A la suite de l'autorisation délivrée par la Préfecture, un recours a été déposé par l'avocat de la commune devant le Tribunal Administratif.

La société Harmony Energy porteuse du projet d'installation, doit, dans un second temps, obtenir la conformité du dossier au titre de la réglementation de la Loi sur l'Eau.

Nous restons attentifs à la décision du Tribunal Administratif ainsi qu'à l'issue de l'instruction du dossier de la Loi sur l'Eau.

APPORTEZ NOUS VOTRE SOUTIEN AVEC VOTRE PRESENCE LORS DE LA PROCHAINE REUNION DU COLLECTIF (renseignements auprès de la Mairie).

QUELQUES CHIFFRES, GRAND IMPACT

INCIDENTS EN HAUSSE MONDIALE

Le nombre d'incendies de batteries lithium-ion liés au stockage d'énergie a augmenté de

35% entre 2023 et 2024 à

l'échelle mondiale. La base de données EPRI recense plus de 87 défaillances majeures sur les installations de stockage depuis leur déploiement à grande échelle, dont la majorité depuis 2021 — soit environ un incident par mois dans le monde.

Source : BESS Failure Incident Database – EPRI / Failures and Fires in BESS Systems – Battery Design

CONTAMINATION DURABLE DES NAPPE PHRÉATIQUES : LE CAS BOLLORÉ À GRAND-COURONNE (NORMANDIE)

Après l'incendie de 12 000 batteries lithium en janvier 2023, les analyses de janvier 2026 révèlent

200 000

microgrammes de lithium par litre dans les eaux souterraines sous le site — soit 37 000 fois le taux moyen en France. Trois ans après, la pollution s'amplifie encore malgré les travaux de dépollution. Ce précédent français illustre directement ce qui pourrait menacer la nappe phréatique d'Allonne.

Source : Vert.eco / France 3 Normandie

PFAS ET EAUX D'EXTINCTION : UNE POLLUTION CHIMIQUE INVISIBLE

Une étude scientifique récente (2025) montre que les eaux utilisées pour éteindre un incendie de batteries lithium atteignent des concentrations de

4 700 ng/L

en PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées, dites "polluants éternels"). Ces substances sont associées à des cancers (rein, testicule), maladies thyroïdiennes et autres pathologies graves et sont non biodégradables. En cas d'incendie, le Ru de Berneuil et la nappe phréatique seraient directement exposés à ce risque.

Source : Springer Nature – Contaminations from Lithium-Ion Battery Fires. PFAS in Soil (2025) / Duke University – PFAS Lithium-Ion Batteries

PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS

13
JUIL.



Fête nationale

Villers-Sur-Thère

A l'occasion de la Fête nationale, les habitants se sont retrouvés nombreux pour partager une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Les festivités ont débuté avec un concert entraînant du groupe BACK IN TOWN qui a su mettre l'ambiance, avant de laisser place à un repas moules frites organisé par l'association Pêche et Loisirs d'Allonne.

Malgré l'annulation du feu d'artifice en raison de la météo, la convivialité est restée au rendez-vous.

13
SEPT.



La brocante

Allonne, centre-bourg

Dès
6h00

Grande nouvelle : après une année d'absence, la brocante du village fait son grand retour !

Organisée avec enthousiasme par l'association Sports et Loisirs d'Allonne. Cette journée incontournable est l'occasion de chiner de bonnes affaires, de flâner entre les stands et de retrouver l'ambiance chaleureuse qui fait le charme de notre brocante.

Inscription à partir du 29 août 2026 auprès de l'association Sport et Loisirs d'Allonne.

19
SEPT.



Journées du Patrimoine

Allonne, centre-bourg

Dès
10 h

La grande chasse au trésor du village en géocaching, suivez les indices et partez à la découverte des lieux emblématiques et des petites anecdotes cachées de notre village.

Au fil du parcours, l'histoire locale se dévoile sous un angle ludique et surprenant. A pied ou en courant, en famille ou entre amis, petits et grands sont les bienvenus !

Et pour les plus téméraires, une étape bonus est proposée. Avec une distance plus importante, elle permettra aux plus motivés de prolonger l'aventure et de relever un défi supplémentaire tout en découvrant de nouveaux trésors cachés.

3
OCT.



Séance de fitness

Gymnase d'Allonne

Baskets aux pieds et tenues roses...

L'Association Gymnastique Volontaire du Beauvaisis (AGVB) vous invite à une séance de fitness spéciale Octobre Rose !

Un moment de sport et de solidarité pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Rendez-vous prochainement. Plus d'infos à venir !

11
NOV.



Cérémonie Commémorative

10h

RDV dans la cour de la Mairie

Nous nous retrouverons le 11 novembre pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Un moment solennel et recueilli, porté par le devoir de mémoire qui nous unit en tant que commune.

Ensemble, honorons leur sacrifice et transmettons ce précieux souvenir aux générations futures.

5
DÉC.



Saint-Nicolas

Allonne, centre-bourg

18h

Ho ho ho... Saint-Nicolas arrive !

La traditionnelle fête de la Saint-Nicolas sera l'occasion de partager un moment chaleureux et convivial en famille.

Les enfants pourront profiter d'une balade en calèche et recevoir des friandises de la part de Saint-Nicolas.

Vin chaud, chocolat chaud et gourmandises accompagneront cette belle animation de fin d'année. Un moment magique et plein de douceur qui fera briller les yeux des petits... et des grands !

CES MOMENTS QUI NOUS RASSEMBLENT



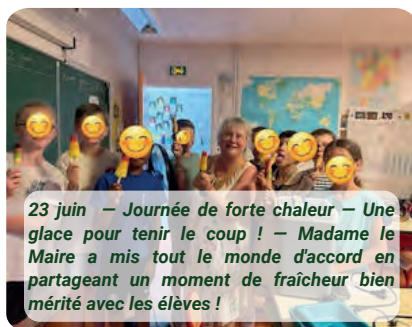
4 avril 2026 - Chasse aux œufs au château de Villers – La magie de Pâques opère, un lapin pas comme les autres s'occupe des plus petits !



Commémoration du 8 mai – Un moment solennel et historique pour notre nouvelle maire, en présence de M. CHISS, pour honorer ensemble le devoir de mémoire



Carnaval organisé par l'APE dans les rues d'Allonne – Costumes, rires et bonne humeur.



23 juin – Journée de forte chaleur – Une glace pour tenir le coup ! – Madame le Maire a mis tout le monde d'accord en partageant un moment de fraîcheur bien mérité avec les élèves !



2 juillet- Fin de l'école primaire – Objectif collège ! – Les CM2 ont reçu leur bon pour une calculatrice, le premier pas vers une nouvelle aventure scolaire !



Quoi de mieux que des jeux pour réunir les générations ? L'APE a permis aux habitants de tous les âges de se réunir lors d'une après-midi conviviale.



4 avril 2026 - Fresque de Pâques lors de la chasse aux œufs – Petites mains et grands cœurs réunis pour créer ensemble un chef-d'œuvre coloré !



29 mai - Fête des voisins à Bongenoult – Du barbecue, de la musique et des sourires : toutes les générations réunies pour un moment de pure convivialité organisé par MM. Randu et Billiow.



26 juin – Les CM2 ont fêté leur départ en grande pompe ! Une soirée inoubliable pour ces jeunes qui s'apprêtent à passer au collège.



De Briques et de Pots à la briqueterie DEWULF - 13 juin - Une belle occasion de découvrir notre patrimoine local.



AS ALLONNE - Journée Nationale des Débutants le 30 Mai pour les catégories U6-U7.



3 mai - Les rues de Bongenoult en effervescence – Pour cette première brocante organisée par l'APE, les visiteurs ont répondu présent en nombre



La kermesse de l'école organisée par l'APE a réuni petits et grands pour une belle journée de fête et de partage le 13 juin.



Loto – Salle comble ! – Une affluence record pour cette soirée très attendue... la chance était peut-être dans l'air ! - Organisé par l'APE le 28 mars 2026

DÉPART DU SERVICE TECHNIQUE



Après huit années passées au service de notre commune, Julien nous quitte pour rejoindre une commune voisine dans le cadre d'une mutation.

Durant toutes ces années, il a exercé ses missions au sein du service technique avec sérieux et implication.

Entouré de ses collègues et des élus, un moment convivial a été organisé pour le remercier et lui souhaiter une bonne continuation.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



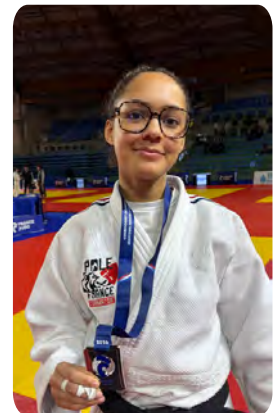
ILS FONT RAYONNER NOTRE COMMUNE !

UNE CHAMPIONNE À L'HONNEUR

Habitante de Villers sur Thère et licenciée au club de judo de Goincourt, Maelyce FLORINE a remporté la médaille d'argent aux Championnats de France de judo le 28 mars 2026.

Derrière cette belle médaille, il y a des heures d'entraînement, une détermination sans faille et une passion communicative pour son sport.

La municipalité adresse ses sincères félicitations à Maelyce pour ce remarquable résultat et lui souhaite pleine réussite pour la suite de son parcours sportif.



BRAVO À NOTRE MINI JEANNE HACHETTE !

C'est avec fierté que la commune salue Alice, jeune habitante d'Allonne âgée de 7 ans, récompensée Mini Jeanne Hachette cette année.

A ce titre, elle devait ouvrir le cortège royal de Beauvais le samedi 27 juin aux côtés de Jeanne Hachette.

Malheureusement, les conditions climatiques ont contraint les organisateurs à annuler les festivités prévues ce jour-là, et la journée de princesse, très attendue, a été reportée à l'année prochaine.

Qu'à cela ne tienne : le dimanche, Alice a fièrement revêtu sa robe de Mini Jeanne Hachette pour participer au cortège royal et à la messe en l'honneur de Sainte Angadrême.

Elle a défilé aux côtés de Jeanne Hachette et de Colin Pilon, avant de prendre part au dépôt de la gerbe florale au pied de la statue de Jeanne.

Une belle participation à cet événement emblématique de notre territoire, dont toute la commune est fière !



MERCI POUR CES DEUX ANNEES D'ENGAGEMENT

Après deux années d'investissement au sein du bureau de l'Association des Parents d'Élèves, **Ludovic RANDU** a fait le choix de mettre un terme à son engagement associatif.

Tout au long de ces deux années, il a contribué avec dynamisme, enthousiasme et implication à la réalisation de nombreuses actions en faveur des enfants de la commune et de la vie de l'école.

La commune tient à le remercier sincèrement pour l'impulsion qu'il a su donner, pour son engagement sans faille et pour le travail accompli aux côtés des autres membres de l'association.

Nous lui souhaitons une belle continuation dans ses projets.



JEAN-PAUL DEPRIESTÈRE

UN VISAGE POUR UN VILLAGE



Dans les chemins d'Allonne, au fil des saisons,
Marchait un homme discret, fidèle à sa mission.
Garde champêtre de cœur, attentif et droit,
Veillant sur le village, toujours avec foi.
Trente-quatre années passées à protéger,
Les champs, les rues, les gens qu'il a tant aimés.
Un regard bienveillant, une parole juste,
Dans chaque souvenir, son engagement s'ajuste.

Figure vivante, mémoire des lieux,
Il connaît chaque sentier, chaque coin précieux.
Son pas résonne encore dans les matins calmes,
Comme un souffle apaisant, comme une douce âme.
Allonne se souvient, reconnaissante et fière,
De cet homme humble, droit, aux gestes solidaires.
Car plus qu'un uniforme ou qu'un simple métier,
C'est une vie entière qu'il a su consacrer.

Jean-Paul DEPRIESTÈRE profite pleinement de sa retraite depuis le 1er juin 2015. Il consacre son temps à ses loisirs, à ses proches et à ses projets personnels.

La nouvelle mandature a souhaité faire appel à ses compétences et à son expérience en l'intégrant au comité consultatif des travaux. Ses connaissances, acquises notamment au cours de son service au sein de la mairie, constituent en effet un atout précieux pour accompagner et éclairer les réflexions et projets en cours.

Merci

En 1900, le garde-champêtre mettait des contraventions aux amoureux lorsqu'ils étaient surpris à s'embrasser !
Autres époques autres moeurs...

Photo de Charles Commessy. Prise à Allonne en 1900
@archivesdépartementales de l'Oise



DANS LES ARCHIVES DU VILLAGE

NOTES LOCALES

Notre commune possède un passé riche d'histoire et de souvenirs. Par ces vues d'autrefois, nous aimons à rappeler le visage ancien de nos rues, de nos bâtiments et de la vie de tous les jours.

Mairie-École de Villers-sur-Thère, 1906-1907 — Les échafaudages d'hier ont laissé place à un bâtiment emblématique de notre commune, aujourd'hui reconverti en accueil périscolaire "Ô Mil Couleurs".

Un siècle plus tard, il accueille toujours nos enfants !



*Mairie École de Villers-sur-Thère, façade en construction 1906-1907
actuellement accueil périscolaire "Ô Mil Couleurs".
Photo de Charles COMMESSY.*

MÉMOIRE COMMUNALE : LES MAIRES D'HIER À AUJOURD'HUI

LES MAIRES D'ALLONNE

1810 - 1811	Alexandre DENULLY
1811 - 1813	(prénom non identifié) HEU
1813 - 1848	Henri de CANECAUDE
1848 - 1865	François DUPUIS
1865 - 1871	François DECAGNY
1871 - 1878	François DUPUIS
1878 - 1881	François DECAGNY
1881 - 1886	Pierre DODÉ
1886 - 1892	Jules LORMIER
1892 - 1896	François DECAGNY
1896 - 1900	Maxime MACHUE
1900 - 1904	Eugène TALLON
1904 - 1908	Ferdinand LEFEVRE
1908 - 1909	Ulrick DELACROIX
1909 - 1919	Achille RAYÉ
1919 - 1928	Alfred DENAËS
1928 - 1930	Léon ZEUDE
1930 - 1935	Félix BALLON
1935 - 1942	Fernand RADEL
1942 - 1943	Achille BROCARD
1944 - 1944	Léon MARTIN
1944 - 1965	Clément VERHAEGHE
1965 - 1977	Henri DEWULF
1977 - 1983	Jacques DUBOIS
1983 - 1985	Georges BAUWIN
1985 - 1995	Jacques DUBOIS
1995 - 2020	Christian SADOWSKI
2021 - 2026	Patrice HAEZEBROUCK
2026 -	Malgorzata MISTARZ

Ce cadre trône fièrement dans le couloir d'entrée de la mairie

ÉCHOS DU PASSÉ

Le progrès a transformé nos paysages et nos habitudes, mais gardons toujours dans notre cœur l'attachement à notre village et à ceux qui nous ont précédés.

Gare de Villers-sur-Thère, entre 1890 et 1944 — À une époque où le train desservait notre village, la gare était le poulx de la vie locale. Un témoignage rare et précieux d'un Villers-sur-Thère depuis longtemps disparu.



*Train en gare de de Villers-sur-Thère, date entre 1890-1944.
Photo de Charles COMMESSY.*

VOTRE COMMUNE AU QUOTIDIEN

NAITRE, S'AIMER, PARTIR ...*



Naissances

Sophia COPPIN
née le 26 mars 2026

Livia SEMIN
née le 9 juin 2026

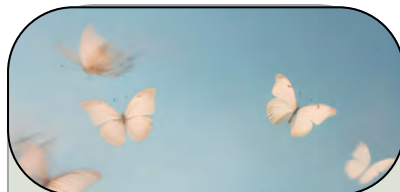
Lucie BAUDIER GIOLAND
née le 03 juin 2026.



Mariages

Nicolas DEMAILLY et Mélissa MICHEL
le 18 avril 2026

Dimitri TOURTE et Cindy BACHY
le 2 mai 2026



Décès

Claude CATINAT le 14 janvier 2026

Liliane GUILLEMIN veuve PAUVRET le 15 avril 2026

Lucienne DUMOUCHEL épouse MARESSÉ le 17 avril 2026

Jocelyne LEFEBVRE le 3 juin 2026

* Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, seuls les noms des personnes ayant donné leur accord de publication sont mentionnés dans cette rubrique.

LE QUOTIDIEN PRATIQUE

COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux est assurée en porte-à-porte par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, tous les lundis matin, d'avril à novembre. Le bioconteneur doit être sorti le dimanche soir à partir de 20h00 afin de permettre sa collecte.

Contact : 0800 00 60 40



COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers : chaque semaine, le mercredi matin.

Tri sélectif : le mercredi matin tous les 15 jours (en semaine impaire).

Les bacs sont à sortir le mardi soir.

Calendrier disponible sur le site de la commune.



CONTENEUR A VERRE

- Villers sur Thère : rue Boulet (à l'entrée du chemin privé de la carrière Chouvet près de la voie ferrée)
- Bongenoult : Rue Gabriel Danse
- Allonne : rue Gay Lussac (devant l'hôtel Kyriad)

LES BONS GESTES

Ne tassez pas vos déchets à l'intérieur du bac : cela facilite la collecte et évite les débordements. Les gros volumes, souches et troncs ne sont pas collectés en porte-à-porte. Merci de les déposer directement en déchetterie.

Les branchages peuvent être déposés à côté du bac, en 4 fagots maximum. Ils doivent respecter les critères suivants : diamètre inférieur à 5 cm, longueur maximale d'1 mètre, et être ficelés.

DÉCHETTERIE

Localisation : 6 rue Marius Doffoy 60000 BEAUVAIS

Du 1er avril au 31 octobre (horaires d'été)

Lundi au samedi : 9h00 – 13h00 ; 14h00 – 18h00 - Dimanche : 9h00 – 13h00

Du 1er novembre au 31 mars (horaires d'hiver)

Lundi au samedi : 9h00 – 13h00 ; 14h00 – 17h00 - Dimanche : 9h00 – 13h00



Les habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis peuvent accéder aux déchetteries et points verts de l'Agglo en présentant leur carte On Pass.

LA COLLECTE DE VÊTEMENTS

A côté du conteneur à verre de Villers sur Thère : rue Boulet (à l'entrée du chemin privé de la carrière Chouvet près de la voie ferrée)

NID DE GUÊPES ET FRELONS

Avec le retour des beaux jours, guêpes et frelons refont leur apparition. En cas de nid découvert, ne tentez pas de l'éliminer vous-même.



La municipalité prend en charge une partie du forfait réclamé par les entreprises privées, soit 45.59 € (montant qui était auparavant reversé au SDIS). Le coût total de l'intervention est à la charge de l'administré. Celui-ci devra ensuite transmettre une copie de la facture ainsi qu'un RIB à la mairie, afin de permettre le remboursement de la part correspondant au forfait.

L'accord d'entente préalable est disponible sur demande en mairie ou en téléchargement sur le site de la mairie allonne.fr

LE BON VOISINAGE, ÇA S'ENTRETIENT !



Travaux, tondeuses, fêtes... Pensez à vos voisins ! Les bruits de voisinage sont autorisés en semaine et le samedi de **8h à 12h** et de **13h30 à 19h30**. Le dimanche et les jours fériés de **9h30 à 13h**. En dehors de ces horaires, merci de respecter la tranquillité de chacun.

RESPECTONS NOTRE COMMUNE – PENSEZ À RAMASSER !

Trottoirs, chemins, espaces verts... Les déjections canines sont malheureusement encore trop présentes dans notre commune. Au-delà de la gêne évidente pour les piétons, elles représentent un vrai problème de santé publique : la toxocarose, maladie parasitaire transmissible à l'homme – et notamment aux enfants – est directement liée au contact avec les excréments de chiens. Rappelons que le ramassage des crottes est une obligation légale. Propriétaires de chiens, vous êtes les premiers ambassadeurs d'une commune propre et agréable pour tous.



ENTRETIEN DES RUES : CE QUE FAIT LA COMMUNE ET CE QUI REVIENT AUX HABITANTS

La commune assure régulièrement l'entretien des caniveaux afin de garantir la bonne évacuation des eaux pluviales et de maintenir la propreté des voies publiques.

Ces interventions permettent également de préserver la qualité du cadre de vie de tous.

Nous vous rappelons que l'entretien des pieds de murs (le long des maisons et clôtures) est à la charge des habitants.

Il s'agit notamment de retirer les herbes et de garder cet espace propre.

Merci à chacun pour sa contribution à la propreté et au bon entretien de notre commune.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Restons vigilants

Depuis plusieurs semaines, des chenilles processionnaires sont présentes sur la commune, notamment dans les zones boisées et à proximité des pins et des chênes.

Leurs poils urticants, très volatils, peuvent provoquer des réactions cutanées, des irritations des yeux ou des voies respiratoires.

Les animaux domestiques, en particulier les chiens, sont également très sensibles à leur contact.



Leur présence peut représenter un risque pour la santé humaine et animale.



LES RISQUES



Irritations cutanées



Atteintes oculaires



Difficultés respiratoires



Danger pour les animaux domestiques, en particulier les chiens



LES BONS RÉFLEXES

✓ Éviter tout contact avec les chenilles et leurs nids

✓ Ne pas manipuler les nids, même tombés au sol

✓ Tenir les enfants à distance des zones infestées

✓ Garder les animaux en laisse lors des promenades

✓ Éviter de tondre ou de débroussailler à proximité des arbres contaminés



ACTIONS DE LA COMMUNE



La commune fait intervenir un prestataire depuis trois ans sur les chênes situés à proximité du stade et reste attentive à l'évolution de la situation en lien avec celui-ci.



En cas de contact ou de symptômes, consultez rapidement un professionnel de santé ou un vétérinaire.



Les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs

POUR TOUS
cet été !



BUVEZ RÉGULIÈREMENT
de l'eau tout au long
de la journée, même
sans avoir soif.



RESTEZ AU FRAIS
privilégiez les endroits
frais et ombragés.
Évitez les expositions
au soleil.



HABILLEZ-VOUS LÉGER
portez des vêtements amples,
clairs et en matières
naturelles.



MANGEZ LÉGER
privilégiez les fruits,
les légumes et les repas
frais et équilibrés.



PRENEZ DES NOUVELLES
de vos proches, voisins
et des personnes fragiles,
surtout en cas de canicule.



FAITES ATTENTION
aux enfants, aux personnes
âgées et aux personnes
fragiles ou isolées.



ÉVITEZ L'ALCOOL
il favorise la déshydratation
et aggrave les effets
de la chaleur.



ET SI VOTRE VOISIN AVAIT SIMPLEMENT BESOIN DE VOUS ?

La mairie met en place des outils pour veiller sur les plus fragiles. Mais aucun registre, aussi bien organisé soit-il, ne remplace un regard bienveillant, un bonjour échangé par-dessus la haie ou un coup de sonnette au bon moment.

Nous comptons sur vous – sur nous tous – pour tisser ce filet de solidarité de proximité qui fait la force d'un village.

Concrètement, un petit geste peut changer beaucoup :

- Passer dire bonjour régulièrement à un voisin âgé ou isolé, surtout lors des grandes chaleurs ou des épisodes de grand froid. Échanger son numéro de téléphone avec un voisin fragile, juste pour que chacun sache qu'il peut appeler
- Proposer un coup de main pour les courses, une livraison, un médicament à aller chercher
- Aider à l'entretien des extérieurs – tondre, déneiger, ramasser les feuilles – quand cela devient difficile
- Signaler à la mairie une situation qui vous inquiète, sans attendre
- Pour les trajets proposer un covoiturage pour un rendez-vous médical, une démarche administrative, les courses hebdomadaires ou accompagner à pied une personne qui ne sort plus beaucoup, juste pour une promenade
- Vous n'avez pas besoin d'un statut officiel ni d'une formation particulière. Il suffit d'un peu de temps et d'attention.
- Un village qui prend soin de ses habitants, c'est d'abord des habitants qui prennent soin les uns des autres.

ALERTE CITOYENS : PENSEZ-VOUS À VOUS INSCRIRE ?



Depuis plusieurs années, la commune met à votre disposition le dispositif "Alerte Citoyens". Un outil simple et gratuit qui permet à la mairie de vous informer rapidement, par SMS ou par MAIL, des informations importantes concernant la vie de la commune : écoles, périscolaires, travaux, alertes météorologiques, manifestations, événements et bien d'autres actualités.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, c'est le moment ! Rien de plus simple : en quelques minutes, abonnez-vous en cliquant sur le logo présent sur la page d'accueil du site internet allonne.fr ou en demandant le formulaire en mairie.

Plus nous sommes nombreux à y participer, plus la communication est efficace pour tous. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à faire inscrire vos proches.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Nous remercions les électeurs qui nous ont soutenus ainsi que notre équipe.

Allonne, 8^e commune de l'agglomération et acteur important du développement économique du Beauvaisis, ne dispose que d'un seul conseiller communautaire. Aucun poste parmi les 15 vice-présidences et les 32 postes de conseillers délégués ne lui a été attribué.

Madame le Maire a décidé de mettre en place 2 commissions et 4 comités consultatifs, avec une équipe composée de 5 adjoints et d'un conseiller délégué.

Des habitants ont intégré ces comités sans qu'une communication claire et transparente ait été faite auprès des Allonnais et du conseil municipal.

Ce fonctionnement nous interroge et nous resterons extrêmement vigilants quant à la gestion communale. Aucune évolution notable n'est constatée par rapport aux deux précédents mandats, alors que Madame le Maire occupait déjà les fonctions de première adjointe.



Le Gros Chêne



COMITÉ DE RÉDACTION :

Ce bulletin municipal est le résultat d'un travail collectif, rédigé et mis en page par Mmes Cristina GONCALVES PEREIRA et Floriane OBLED, avec la participation du comité consultatif communication et le soutien précieux de la Secrétaire Générale de Mairie, Mme Lydie PERROTTE.



